

## Compte-rendu de la réunion du 16 juin 2014

### Modèles de gouvernance repensés

#### 1. Organisation du Groupe de travail Economie Circulaire (IDées)

##### Fonctionnement du cycle de réunions IDées pour 2013-2014

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :  
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

#### 2. Exposés

##### Pratique et retour d'expérience

Nathalie BOYER, Déléguée générale d'OREE

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :  
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

##### Perspectives françaises

Sylvie ALEXANDRE, Membre permanent du CGEDD, Membre du Groupe de travail Economie circulaire

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :  
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

##### Perspectives internationales

Peter LAYBOURN, Fondateur du NSIP, Président de International Synergies Ltd

La présentation Power point est disponible sur le site de la Fondation :  
<http://www.fondation-tuck.fr/fondation-tuck-groupe-de-reflexion-idees.html>

#### 3. Discussion

##### Les objectifs de l'économie circulaire

- L'économie circulaire est à la mode. Il importe de discerner ses bénéfices réels des effets d'annonce.
- En particulier son rôle dans la création d'emplois doit être évalué avec rigueur.
- Pour les entreprises et notamment les PME, il s'agit de passer d'une logique de compétition à une logique de collaboration.



- Il s'agit également de substituer une économie de la rareté à une économie du gaspillage. Une part de 68% des matières premières est importée. Réduire la consommation de matières premières grâce à l'économie circulaire, c'est contribuer à réduire la dépendance de la France vis-à-vis des importations.
- La récupération des matériaux stratégiques tels que les terres rares présente un intérêt particulier pour réduire la dépendance de la France vis-à-vis des producteurs et notamment de la Chine.

### **Les actions à mettre en place**

- Le recyclage est déjà pratiqué, mais il reste un vaste chantier à mener.
- Il faudrait réduire de moitié les décharges. Pour y parvenir, des progrès technologiques sont nécessaires de façon à trouver des solutions plus économiques.
- La comparaison avec les écosystèmes naturels doit être appréhendée avec prudence. Dans la nature, certains cycles sont incomplets (exemple du phosphore).
- Le cycle du carbone est d'un intérêt particulier en raison des enjeux climatiques.
- Il peut être intéressant de chercher à hybrider les cycles (par ex. : eau, carbone, énergie).
- Il est nécessaire de pouvoir « raffiner » les déchets, ce qui nécessite des procédés adaptés (par exemple, dans le cas d'un matériau plastique usé, il est nécessaire de pouvoir séparer les différents constituants pour les recycler).

### **Gouvernance - Rôle des politiques publiques.**

- Au Royaume-Uni, les projets qui se mettent en place sont montés à l'initiative des industriels, sans subsides directs des pouvoirs publics (DEFRA).
- Il faut veiller à la convergence des politiques publiques.
- L'économie circulaire nécessite une action transverse, recoupant les politiques sectorielles.
- L'économie circulaire prolonge les actions de développement durable : les entreprises doivent en être les acteurs.
- Pour progresser, il est nécessaire d'admettre un droit à l'expérimentation et à l'erreur.
- Il faut chercher à minimiser le volume des déchets et pas seulement utiliser au mieux les déchets.
- Le rôle de la normalisation est très important. Participer aux différentes actions en cours, notamment au niveau européen, constitue un moyen de défendre les intérêts des entreprises françaises.
- La réglementation conditionne les actions qui peuvent être engagées (exemple de la labellisation du CO2).
- Les actions à mener s'inscrivent dans un contexte de mondialisation. Il importe de positionner les entreprises françaises sur les créneaux pour lesquels elles sont les plus compétitives.